

BULLETIN MUNICIPAL



BUDGET 2022

Stabilité de la fiscalité
et projets d'aménagement



Comme chaque année notre commune élabore ses budgets de fonctionnement et d'investissement.

Cet exercice permet de tracer les grandes lignes de l'année à venir et de déterminer nos orientations, notamment sur les projets d'investissement.

La période chaotique que nous traversons nous oblige, plus que de coutume, à appliquer le principe de précaution pour contenir nos engagements.

Le Conseil Municipal, soucieux de pas alourdir la contrainte financière, décide cette année encore de ne pas augmenter les taxes communales.

Depuis 2017, les taxes propres à la commune sont restées stables. Cette stabilité n'est pas une règle, elle s'est inscrite dans une période qui a favorisé cette disposition.

Dans l'immédiat, nous réalisons nos projets d'investissement qui vous ont déjà été présentés :

-  restaurant scolaire, garderie,
-  cour de l'école.

Les travaux viennent de débuter et se poursuivront jusqu'au début 2023.

Bien que la situation internationale, notamment avec le conflit en Ukraine, n'incite pas à l'euphorie, nous devons continuer de faire preuve d'optimisme, continuer de nous projeter, d'investir.

À tout cet engagement habituel, les nouvelles dispositions de la loi nous mènent sur les voies de la transition : préservation de l'environnement, énergies renouvelables, économie d'énergie, mobilités, modes de consommation.

Cette transition influencera encore plus toutes les réflexions et les choix que nous serons amenés à prendre, et il faudra les transcrire dans tous nos budgets à venir.

En attendant, je vous propose de découvrir, dans les pages qui suivent, les graphiques détaillés de nos engagements pour notre commune en 2022.

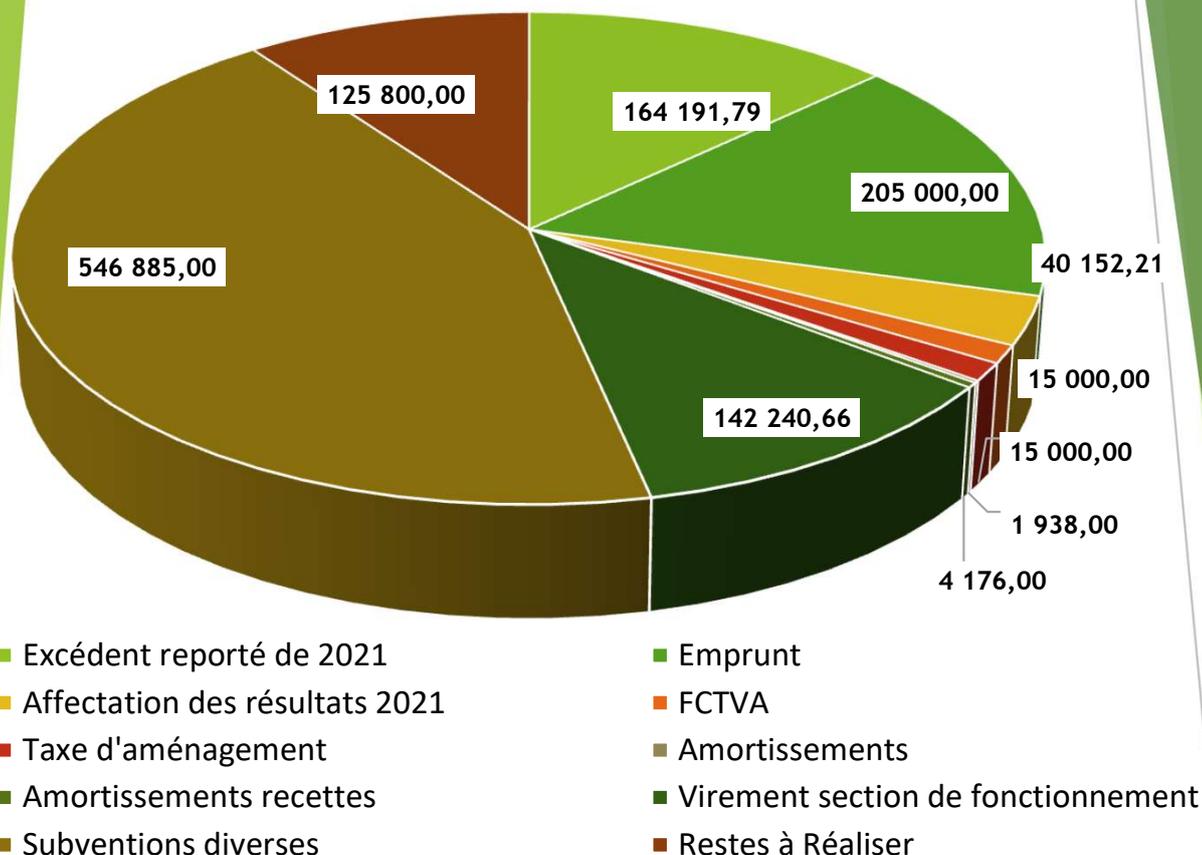
Bonne lecture à toutes et tous.

Pierre CARON

BUDGET 2022



Recettes d'Investissement : 1 260 383,66 €



PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions diverses : 43.39 %

(Département, Région, DETR : restaurant scolaire / accueil périscolaire, aménagement de la cour de l'école avec préau, volets roulants côté nord de l'école)

Emprunt : 16.26 %

(préau de la cour de l'école et crédit relais en attendant le remboursement FCTVA & les subventions)

Excédent 2021 : 13.03 %

Virement à la section de fonctionnement : 11.29 %

Restes à réaliser : 9.98 %

Affectation des résultats 2021 : 3.19 %

FCTVA : 1.19% (TVA sur travaux)

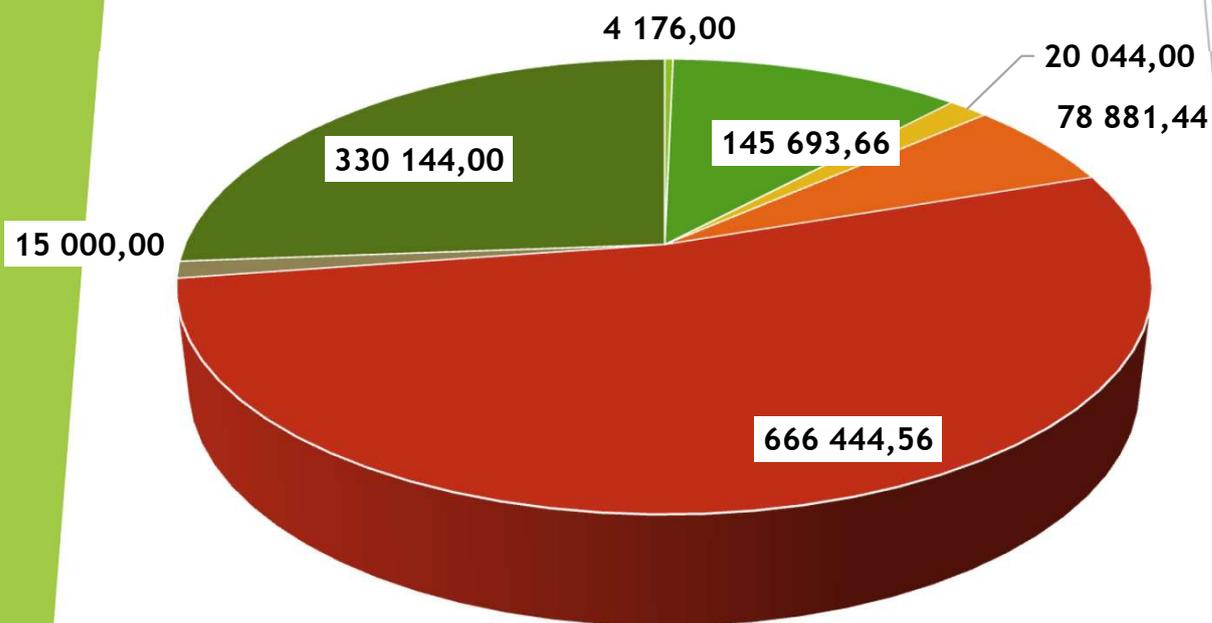
Taxe d'aménagement : 1.19 %

Amortissements recettes : 0.33 %

Amortissements : 0.15 %

INFORMATIONS COMMUNALES

Dépenses d'Investissement : 1 260 383,66 €



- Amortissements dépenses
- Remboursement capital d'emprunts
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Dépenses imprévues
- Restes à réaliser

PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Immobilisations en cours : 52.88 %

(travaux préau cour d'école et restaurant scolaire/accueil périscolaire)

Restes à réaliser : 26.19 %

(restaurant scolaire/accueil périscolaire, portage maison de la Bourgeat)

Remboursement capital des emprunts : 11.56 %

Immobilisations corporelles : 6.26 %

(achats terrain, cimetière, école, alarmes, voiries...)

Immobilisations incorporelles : 1.59 %

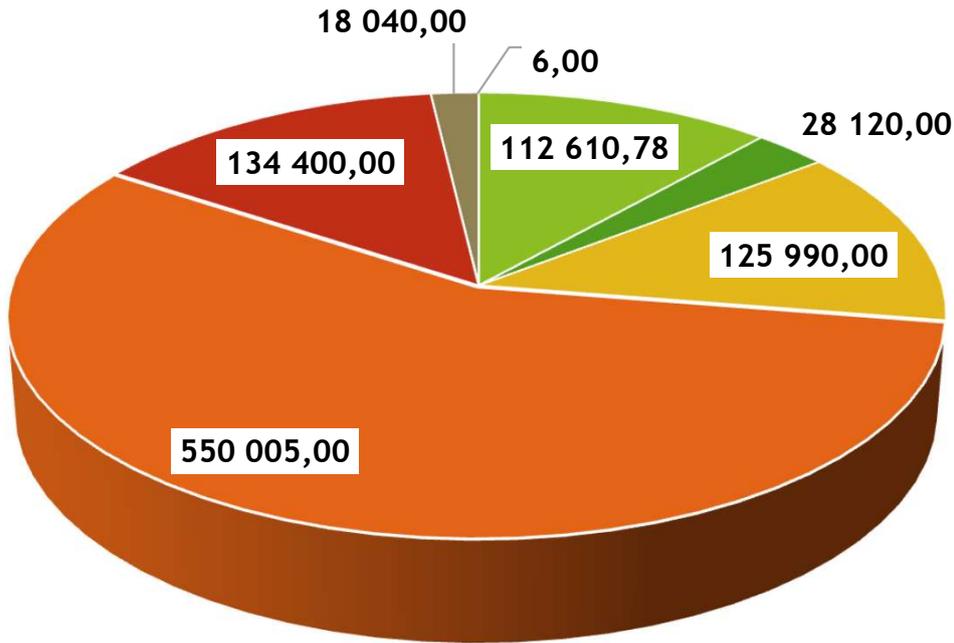
(études, plateforme soutien scolaire)

Dépenses imprévues : 1.19 %

(provisions pour dépenses imprévues à la demande de la trésorière)

Amortissements dépenses : 0.33 %

Recettes de Fonctionnement : 969 171.78 €



- Excédent antérieur reporté
- Produits domaines / ventes diverses
- Dotations Subventions
- Produits financiers
- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante

PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes : 56.75 %

(impôts directs locaux, pylônes, fonds départemental, dotation communautaire)

Dotations subventions : 13.87 %

(dotation forfaitaire, rurale, départementale, FCTVA ...)

Produits domaines - ventes diverses : 13.00%

(carrière, téléalarme, cantine)

Excédent antérieur reporté : 11.62 %

Atténuation des charges : 2.90 %

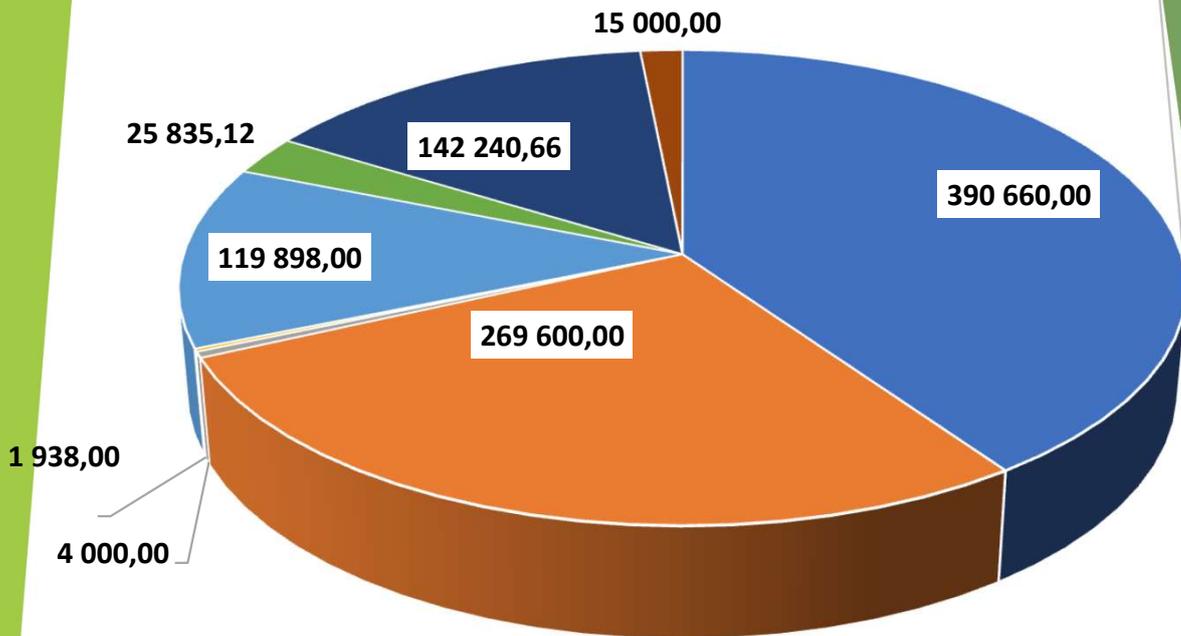
(Contrat aidé, remboursement arrêt maladie, chèque déjeuner)

Autres produits de gestion courante : 1.86 %

(locations)

Produits financiers : 0.00 %

Dépenses de fonctionnement : 969 171.78 €



- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| ■ Charges à caractère général | ■ Charges de personnel |
| ■ Atténuation de produits | ■ Opération d'ordres entre sections |
| ■ Autres charges de gestion courante | ■ Charges financières |
| ■ Virement à l'investissement | ■ Dépenses imprévues |

PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 40.31 %

(combustible, électricité, fournitures d'entretien, entretien bâtiments, voiries, espaces verts, maintenance, assurances)

Charges de personnel : 27.82 %

Virement à l'investissement : 14.68 %

Autres charges de gestion courante : 12.37 %

(Indemnités élus, SDIS, CCAS)

Charges financières : 2.67 %

Dépenses imprévues : 1.55 %

(à la demande de la Trésorière de Bourgoin pour prévenir des travaux non budgétés)

Atténuation de produits (FPIC) : 0.41 %

(fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : les communes riches cotisent pour les communes les plus pauvres)

Opération d'ordre entre sections : 0.20 %

(amortissements)



LE CHANTIER DU RESTAURANT SCOLAIRE
AVEC ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Il a débuté, dans les délais, nous estimons un achèvement des travaux pour le premier trimestre 2023. Les augmentations substantielles de tous les matériaux, nous ont amenés à solliciter le Département pour une révision de notre dossier de subventions. Cette demande exceptionnelle nous a été accordée. Nous en remercions les Services du Département.

LE PRÉAU ET LE
TERRAIN DE JEUX
DE L'ÉCOLE

Nous devons débiter les travaux avant juin 2022 afin de conserver les subventions obtenues.

LA FACE NORD DE
L'ÉCOLE

Elle sera équipée de volets roulants solaires afin d'améliorer, d'une part, l'occultation nécessaire pour le travail avec la vidéo et, d'autre part, l'isolation des classes.

Construction du bâtiment dans l'enceinte de l'école



D'une superficie de 240m², cet ensemble est constitué de deux zones principales distinctes : l'une abritera le restaurant scolaire et l'autre la garderie.

Les accès au bâtiment ainsi que l'agencement intérieur ont été pensés afin de donner un confort maximal aux élèves.



Ce projet est entré dans sa phase opérationnelle. En effet, la construction du bâtiment, dédié à la cantine et à l'accueil périscolaire, a débuté.

Sur une suggestion de M. BENTAYBI, 4^e adjoint, lors du Conseil d'Ecole, les enfants vont pouvoir participer à l'évolution de la construction.

C'est ainsi que les élèves de CE1/CE2 ont répondu positivement à cette idée et ont adressé une lettre, en ce sens, à Monsieur le Maire.



Le projet pédagogique de suivi du chantier a donc été acté entre la Mairie et ces élèves.

Une présentation des plans de construction leur a, d'ores et déjà, été faite. Les visites régulières de ce chantier restent à planifier.

Nous vous en reparlerons dans une prochaine parution du bulletin.



Conflit russo-ukrainien

Nombre de communes de France ont fait preuve de solidarité envers le peuple ukrainien et Bévenais s'est associée à cet élan.

Une collecte de produits de première nécessité a été organisée. Les nombreux dons déposés en Mairie, après avoir été triés, ont été remis au CCAS de Le Grand Lemps d'où un convoi est parti directement pour l'Ukraine.

Le Conseil Municipal remercie tous les donateurs pour leur soutien.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 8 mai à 10h30, au Monuments aux Morts, s'est déroulée la cérémonie commémorative du 77^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.



Après le dépôt d'une gerbe, Monsieur le Maire a prononcé le discours proposé par Madame la Ministre Déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Puis, une minute de silence a clôturé cette cérémonie.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Ce samedi 19 mars 2022 marquait le 60^e anniversaire des Accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie.

Une commémoration au Monument aux Morts a réuni des élus municipaux, d'anciens combattants, en présence de Me G. BARDIN-RABATEL, Maire de Le Grand-Lemps,

et de M. NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, pour rendre hommage aux soldats morts pour la patrie.

Après une prise de parole du Maire et de M. BARRUEL, Président de la FNACA, une gerbe a été déposée.



Election au Conseil Municipal

Lors de la séance du 1er mars 2022, le Conseil Municipal a voté, d'une part, la création d'un 4^e poste d'adjoint et, d'autre part, a élu Badr BENTAYBI à cette fonction.

Ingénieur de profession et proche du milieu éducatif depuis plusieurs années, Badr BENTAYBI est notamment Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Dans le cadre de son mandat municipal, il est chargé du pôle Education (Conseil d'Ecole), de l'Environnement (il siège à la CCBE au sein des commissions sur le cycle de l'eau et du PCAET-plan climat air énergie territorial). Ces commissions vous sont présentées dans les pages suivantes.

Dégradations sur l'aire de jeux



Le jeu des tout-petits a subi des dégradations. Certains éléments doivent être changés afin de garder cette structure aux normes. Actuellement, pour la sécurité des enfants, une partie de cet espace est inaccessible.

Les caméras nous sont utiles. Toutefois, si vous constatez des attitudes anormales, nous vous remercions d'en informer la Mairie.

Il est regrettable que cette tranche d'âge soit pénalisée car parents comme enfants apprécient de se retrouver après l'école, pendant les vacances pour quelques moments conviviaux et de détente.



La plateforme de soutien scolaire «Prof Express», proposée en ce début d'année, permet déjà à plus de 50 de nos élèves de bénéficier de l'aide nécessaire à leur réussite scolaire.

Ce soutien scolaire, à destination des élèves de la maternelle jusqu'au lycée, inclut de multiples services, pour répondre à chaque besoin de l'élève comme du parent autour de la scolarité, notamment :



- l'aide aux devoirs dispensée par un enseignant diplômé de l'Education Nationale,
 - les méthodes pédagogiques personnalisées pour chaque élève,
 - l'accès à un professionnel de l'orientation qui aidera les familles dans le choix d'une filière pour leurs enfants,
 - ainsi que la préparation aux épreuves comme le brevet et le baccalauréat.
- Donc n'attendez plus pour vous inscrire c'est gratuit pour tous les habitants de Bévenais ou enfants scolarisés dans notre commune.

Parking Mairie/Ecole

Pour le confort et la facilité d'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite, non titulaire de la Carte Mobilité Inclusion (carte handicapés), nous leur avons dédié l'une des 2 places réservées aux personnes handicapées.

C'est donc ce nouveau marquage au sol qui a été mis en place depuis le 11 mai et qui sera complété par un panneau vertical.



Intersection Chemins du Curtil/Garboud



Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers, y compris des piétons, un nouveau marquage horizontal est en place en amont et au niveau de l'intersection des chemins du Garboud et du Curtil.



Chemin de Compostelle -vers Chemin de la Basse Charrière-

Depuis plusieurs mois des quilles ont été installées, vers le numéro 40 du chemin de Compostelle, afin de protéger les dépassées de toiture, de nombreuses fois endommagées par les camions.

Compte-tenu des contraintes notamment liées à la circulation des transports scolaires, et ce dans les deux sens, il est difficile de prévoir un sens prioritaire à cet endroit.

Donc, seules la vigilance et la courtoisie des automobilistes peuvent garantir une circulation apaisée.



LE 1ER AVRIL À L'ÉCOLE :

Cette année, en plus de la météo, ce sont les enseignants qui ont fait des blagues pour le vendredi 1er avril !

Dans toutes les classes, les maîtresses ont affirmé que les chaises n'étaient plus autorisées et qu'il fallait donc les enlever pour que le personnel communal puisse les ramasser.



Après avoir rassemblé les chaises dans un coin des classes, les élèves ont débuté leur journée debout, à côté de leur table. Si certains ont apprécié ce nouveau fonctionnement, d'autres ont trouvé difficile de travailler dans ces conditions et ont trouvé des alternatives en s'asseyant sur leurs sacs ! Quelques-uns avaient découvert la supercherie mais ont joué le jeu !

A la révélation de cette blague, ce fut un grand ouf pour tous !

... Encore des surprises

Vendredi 15 avril, nous avons eu une bonne surprise : nous avons entendu les cloches, les lapins de Pâques sont passés en avance !



Ils ont caché des chocolats dans toute la cour de l'école. C'était une véritable chasse aux trésors pour les classes de PS/MS et GS ! Nous avons partagé tous les chocolats entre les 2 classes.

Merci les lapins de Pâques !



... surprise de « Dame Nature »

Bien qu'elle n'ait pas fait son inscription, nous accueillons cette nouvelle recrue qui a élu domicile sous le toit de l'école !



Les classes de PS/MS et GS ont bénéficié de 6 séances «vélo» avec Sébastien de «Natura Vélo». Après un passage par la draisiene pour certains, tout le monde est désormais à vélo. Pour les plus grands, chacun sait s'équiper, démarrer pied «en haut», freiner quand Sébastien le dit, respecter les autres élèves à vélo... Voici donc quelques compétences acquises du "savoir pédaler" qui font partie du bloc « savoir rouler à vélo".





« Badr est venu dans notre classe pour nous présenter le projet de notre future cantine. Pour mieux comprendre, on l'a comparé avec la réalisation d'un nichoir.



On a parlé de trois choses : les besoins de l'école, le budget et la réalisation du projet. Cette école sera colorée, grande et magnifique. »

Sortie  en raquette, au Col de Porte, racontée par les CE1/CE2

« Les raquettes

Pour commencer, on a pris les raquettes à la main pour traverser la route. On s'est posé dans la neige pour mettre nos raquettes et on est parti en forêt. On a fait des pauses pour enquêter. On a fait les loups pour attraper le guide qui faisait le cerf : on a couru avec les raquettes. C'était l'aventure !

Nos enquêtes

On a enquêté pour trouver quel animal avait laissé ses empreintes. On a découvert alors les traces d'un chevreuil.

Nous sommes passés devant un chandelier (un arbre mort). Nous nous sommes arrêtés, il y avait des petits trous à l'intérieur. Qui pouvait se nourrir des insectes ? Nous hésitions entre : le pic épeiche, le pic vert et le pic noir.

Mais le pic vert n'avait pas un bec assez puissant, le pic épeiche ne pouvait pas faire de trous aussi gros. Il ne restait que le pic noir !

Le pique-nique.

On s'est assis sur des troncs d'arbres : il y avait quelques rayons de soleil. On a mangé notre pique-nique : on s'est régalé. En attendant que tout le monde finisse, on a fait des glissades dans la neige. Quelle rigolade !

Les toboggans

A la fin de la randonnée, nous avons eu une surprise : des toboggans dans la neige ! Super ! On remontait sur les côtés et on glissait sur les fesses.

A la fin, on a pris une photo vue sur les montagnes ! »



Naissances



- Jules LADU, le 26 janvier
- Miya REYNAUD, le 2 février
- Livio LO GIUDICE, le 29 mars
- Aïden DA GRACA, le 20 avril
- Mahée LOULOU, le 2 mai



Mariage

Nelly FOREST et Julien PEGOUD
le 28 mai 2022



Décès

- Ana RONCERO, le 12 janvier
- Christian MOTTIN, le 24 février
- Alina HUGONNARD, le 4 mars
- Olivier DAMES, le 30 mars
- Denise COLLIN, le 8 mai
- Huguette MOIROUD, le 18 mai.

Bien-vivre ensemble - Limiter les nuisances sonores et autres...



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

En effet, la loi prévoit que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Si aucune démarche ne permet un règlement amiable pour faire respecter la législation (article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal), la saisie du Procureur de la République, après procédure judiciaire, peut aboutir à une amende de 450€ ainsi qu'à des dommages et intérêts.



Concernant nos amis les chats, nous rappelons que la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.



L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, thermiques et électriques, est limité aux horaires suivants :

En semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épiluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Outre les nuisances pour les voisins, odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines..



TERRES FROIDES BASKET remercie l'ensemble de ses bénévoles et licenciés avec qui le club, au fil des années, à partager des moments inoubliables

La fin de saison est plus que satisfaisante. En effet, dans les petites catégories, les moins de 13 ans masculins et féminins ont bataillé pour le niveau région, avec des découvertes et des surprises au sein des équipes. Les moins de 15 ans, qui évoluaient aussi au niveau régional, nous ont offert une saison pleine de joie et de rebondissements. Pour les moins de 17 ans et les moins de 20 ans, enfin, une deuxième partie de saison merveilleuse, mais avec un goût amer sans cette poursuite dans les phases finales des play-offs AURA, qui les motiveront davantage pour l'année à venir. Nos équipes séniors ont toutes remplies les objectifs de début de saison, en commençant par les équipes réserves masculines qui pour la première se positionnent dans le haut de tableau de régional 2, tandis que la départementale 3 est promue en deuxième division départementale tout en étant invaincue en saison régulière !

Enfin l'équipe fanion termine 5^{ème} du championnat Nationale 3, avec un 6/6 dans la fin de saison depuis l'arrivée du nouvel entraîneur. Du côté des filles, l'équipe première a su trouver les armes pour retrouver la pré-nationale la saison prochaine, notamment grâce à l'apport des jeunes de l'équipe réserve. Le Pédibus sera reconduit en septembre prochain, toujours en collaboration avec les écoles de Colombe, Le Grand-Lemps et Apprieu. A l'instar du pédibus, la section U4-U5 a beaucoup plu aux parents et aux enfants. Les entraînements du samedi matin ont permis aux familles de se redécouvrir à travers l'apprentissage du basket et des jeux ludiques pour les parents et les enfants.

Déjà tourné vers la saison 2022-2023, le club TERRES FROIDES BASKET sera présent aux forums des associations dans les différentes communes des Terres Froides, Apprieu, Colombe, Le Grand-Lemps.



Une nouvelle fois cette année, nous n'avons pas pu maintenir toutes les manifestations prévues. Toutefois, nous sommes satisfaits d'avoir organisé deux rendez-vous « inédits » :

- La fête d'Halloween, une « première » lancée dans un contexte incertain.... nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine !
- La vente d'arancinis qui fut un franc succès.



Le loto, ainsi que le tournoi de pétanque, ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires pour le premier, et de l'indisponibilité du terrain pour le second.

En septembre, nous enregistrerons plusieurs départs de membres actifs. Or, l'effectif à l'école ne fait qu'augmenter, ainsi d'ailleurs que les dépenses des sorties...surtout celles liées au transport, c'est pour cela que nous avons besoin que les parents se mobilisent et que nous leur lançons un appel au volontariat.

Les projets pédagogiques ont, eux, pu se dérouler normalement. Les élèves se sont initiés au vélo ou au roller, selon les classes, et ont tous assisté à un spectacle de danse. Ils ont suivi des cours de danse afin de préparer plusieurs représentations, dont une qui s'est déroulée à Voiron le 20 mai dans le cadre de « La Biennale Tous Créateurs », et le spectacle de la fête d'été.



Nous espérons vous voir nombreux lors de notre fête d'été le 18 juin 2022 !



Après le succès du traditionnel « Loto » du 27 février, puis de la soirée « Saint Patrick » du 18 mars, le Hand Bièvre Terres Froides a poursuivi ses engagements tant sportifs que structurels :

Durant 4 jours, à l'occasion des vacances de printemps, un stage a été proposé à destination des collectifs -15, -16, et -18 masculins des clubs du Hand Bièvre Terres Froides et de Bièvre Valloire Handball. Sous la tutelle de 3 encadrants, la vingtaine de jeunes a pu enrichir ses notions tactiques et culturelles du handball (cohésion, observation du jeu, rappel des fondamentaux, etc.). Ainsi, grâce à leur implication et leur motivation, les joueurs ont permis la réalisation d'un stage de qualité qui sera amené à être réitéré les saisons prochaines.

Sur cette fin de championnat, il est possible de relever plusieurs points positifs tant chez les filles que chez les garçons : le nombre croissant des collectifs des -11 et les progrès extraordinaires des -13 laissent entrevoir de nombreuses possibilités pour la saison 2022/2023. La pugnacité et le travail de fond des -16 garçons et -18 filles a permis de préparer sereinement l'évolution dans les catégories supérieures.

La saison 2021/2022 s'achèvera par l'assemblée générale du club le 1er juillet à 19h00 à la salle des fêtes de Châbons. L'occasion pour le bureau de se renouveler et aux intéressés de venir rejoindre l'aventure de l'encadrement !



Le samedi 9 avril a eu lieu la chasse aux œufs !

Pour cette première édition, Bévenais en Fête a fait appel à Steve VACHET (Gin'Steve, votre guide de poche).

Trois parcours différents avaient été mis en place (adaptés selon l'âge des enfants), permettant aux participants d'arpenter les rues de Bévenais en compagnie de leurs parents, à la recherche d'indices qui leur permettaient ensuite d'obtenir une « récompense chocolatée ».

Malgré une météo défavorable, nous avons eu le plaisir d'accueillir 93 enfants !



Une fois les parcours terminés, parents et enfants ont pu se retrouver autour des différents ateliers que nous leur proposons et que nous animons : coloriage, création de cartes de Pâques, décoration d'œufs... tout en dégustant les crêpes, hot dogs, frites préparés par nos membres.

Ce fut une très belle journée pour les petits comme pour les grands.

L'ensemble des membres de Bévenais en Fête tenait à remercier tous les participants qui, une nouvelle fois, nous ont fait confiance.



Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous samedi 2 juillet pour notre soirée estivale et son feu d'artifice !





PCAET : Le plan climat-air-énergie territorial

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Créé par la Loi de Transition Énergétique pour Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015, le PCAET est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Par délibération du 9 novembre 2020, la communauté de communes de Bièvre Est s'est officiellement engagée dans la réalisation de son PCAET

CYCLE DE L'EAU

Les thèmes abordés au sein de cette commission sont l'aménagement du territoire, l'eau et l'assainissement, l'habitat, le PLUI, ainsi que le Foncier.

Ses objectifs sont notamment :

- Réflexion sur la gestion des eaux au niveau des communes
- Proposition d'orientations en cohérence avec les capacités financières.
- Proposition d'une tarification adaptée au service rendu, ou à rendre, tenant compte des investissements à réaliser.
- Améliorer la relation des usagers avec les communes.

Construction de la station d'épuration de Châbons

Les conditions hivernales n'ont pas impacté le chantier de la station d'épuration de Châbons dont l'avancée reste dans les délais prévus.

Les premiers essais de fonctionnement débiteront à la fin de l'automne. Ils permettront de réaliser les derniers ajustements techniques, pour une mise en service opérationnelle en 2023.



Ainsi, l'ouvrage assurera le traitement commun des eaux usées de trois communes du secteur, Châbons sur laquelle l'ouvrage est implanté, Burcin et Bizannes.

Il permettra le respect des normes de rejets environnementales strictes aboutissant à la préservation de la qualité du cours d'eau le plus proche, la Bourbre.

L'accompagnement financier et opérationnel des services de l'État, du Département et de l'agence de l'eau permet d'assurer la réalisation de ce projet dans une enveloppe financière maîtrisée.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 1.605.000 €.

L'Agence de l'Eau est un établissement public qui oeuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

ÊTRE BIEN CHEZ SOI, AVEC SOLIHA

Le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. SOLIHA vous accompagne dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser autonomie et maintien à domicile.

Vous avez des factures d'énergie élevées ? Trop froid ou trop chaud dans votre logement ? Des traces d'humidité sur vos murs ? Il est temps d'améliorer votre confort et de mieux maîtriser vos dépenses d'énergie. Pour adapter votre logement ou réduire vos dépenses, SOLIHA vous accompagne dans l'évaluation de vos besoins, vous conseille et participe à l'élaboration administrative et budgétaire de votre projet.

Permanence au siège de Bièvre Est le 3e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous indispensable au 04 76 47 82 45.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance : un lieu de ressources pour les professionnels, les parents et les enfants.

Anciennement relais assistants maternels (RAM), il se nomme désormais relais petite enfance (RPE). Ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants n'en reste pas moins fidèle à ses principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Animé par des professionnelles de la petite enfance, le relais est le lieu ressource de référence pour trouver des informations pratiques liées au mode d'accueil et aux démarches à effectuer en tant qu'employeur comme en tant qu'employé. Les animatrices du relais orientent sur des critères objectifs les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins. Elles délivrent également une information générale en matière de droit du travail auprès des parents qu'elles sensibilisent à leur rôle d'employeur, à leurs droits et obligations ainsi qu'aux aides auxquelles prétendre. Le relais est également un lieu d'échanges et de rencontres. Il propose un calendrier de temps collectifs (ateliers, conférences, débats) comme des activités d'éveil en collaboration avec les structures du territoire (médiathèques, EAJE, centres socioculturels...). Le relais petite enfance offre enfin un appui aux professionnels de l'accueil individuel, les accompagnant dans leur pratique quotidienne, dans les champs de l'éveil, de la pédagogie mais aussi quant aux contraintes administratives de leur activité salariée.

Une question ? Un besoin quant à la prise en charge, au développement ou à l'accompagnement de votre enfant de moins de 6 ans ?

Contactez le relais petite enfance au 04 76 06 96 96 ou par mail à relaispe@cc-bievre-est.fr.

Le relais petite enfance est situé au 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu, ses animatrices se déplacent sur l'ensemble du territoire.





Les Renc'arts de rue célèbrent l'arrivée de l'été en fanfare. Au programme de ce rendez-vous familial, concentré sur une soirée pour vous en mettre plein les mirettes, des ateliers, des performances, du théâtre ou de la musique à partager !



Dès 16h30, le parc de la mairie du Grand-Lemps revêt ses plus beaux atours et vous accueille au milieu d'expositions réalisées par les usagers du centre socioculturel Lucie Aubrac.

Laissez-vous ensuite emporter par la magie de Kristoff, découvrez le théâtre avec Coco&Co, déambulez avec la compagnie Médusa avant de vous dégourdir les jambes au son des Tire-Bouchons et de leur bal musette. Pour finir, un magnifique spectacle de feu vous sera proposé. En famille ou entre amis, rendez-vous dans le parc de la mairie du Grand-Lemps vendredi 24 juin à partir de 16h30.

Envie de participer à une aventure inédite ?

Le centre socioculturel Lucie Aubrac est à la recherche de volontaires pour participer à l'organisation des Renc'arts de rue. Accueil du public et des artistes, logistique, communication, donnez un peu de votre temps et participez à la réussite de cet évènement !

Ne soyez pas timides, quelles que soient vos possibilités, elles sont les bienvenues. Barhy attend votre appel au 06 33 36 78 03



... et d'autres rendez-vous à noter dans vos agendas...

jeudi 16 juin Café éco #21

Piratage informatique : comment protéger sa TPE/PME ?
Conférence utile et pratique animée par Lakdar Bouzraa, ouverte aux entrepreneurs du territoire.
8h à 9h30 - siège de Bièvre Est
inscription obligatoire par mail à : eventeco@cc-bievre-est.fr



mardi 28 juin # Rénover sa maison en pisé

La rénovation thermique de bâtisses en pisé nécessite une grande vigilance quant aux types d'isolants utilisés et aux problématiques de ventilation.

Cette conférence abordera les problèmes typiques du pisé et répondra à vos questions. N'hésitez pas à apporter vos photos !

19h – salle Post'Halles – Châbons
entrée gratuite sur inscription -organisation Ageden-
information www.ageden38.org

NUMEROS D'URGENCE



15	SAMU
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	TOUTES URGENCES (Union Européenne)
114	URGENCE POUR PERSONNES SOURDES
115	SAMU SOCIAL
119	URGENCE ENFANT MALTRAITE
3919	VIOLENCES CONJUGALES
116 000	URGENCE ENFANT DISPARU

N
U
M
E
R
O
S

U
T
I
L
E
S



04 76 31 58 66 URGENCE EN LIEN AVEC L'EAU

ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7

La gestion de l'eau est une compétence dévolue à la Communauté de Communes de Bièvre Est, seule habilitée à prendre en charge vos urgences.

Par conséquent, la Mairie de Bévenais ne peut pas être votre interlocuteur pour les questions liées à l'eau.

TAXI
BÉVENAIS
FOURNIER Frédéric

Conventionné Sécurité Sociale
Transport médical Assis
Toutes Distances 24h/24

06 76 56 22 85
fourniertaxi@gmail.com

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

09 72 67 50 38
numéro accessible
24h/24 et 7j/7

Océan de Sérénité



Esthéticienne ambulante se déplace sur rendez-vous.

Pour la contacter, composer le 06.01.05.02.78.

Nouveau : carte de fidélité ! 1 € = 1 point
Dès 300 points, 30% de remise sur une prestation ou un article